

**Le marché est préoccupé par l'insuffisance de l'offre et les taxes à l'exportation**

par  
**Jairo Castaño**

**L**ES PRIX des produits de bois tropicaux se sont raffermiss au cours du deuxième trimestre de 2007. Leur remontée peut être attribuée à une demande soutenue de Chine et d'Inde, au recul des exportations des produits primaires, à l'augmentation continue des exportations de produits transformés et à la forte hausse des taxes qui seront sans doute imposées sur les grumes exportées de Russie.

## **La fermeté de la demande stabilise les prix africains**

Les prix des produits ligneux d'Afrique du Centre et de l'Ouest sont demeurés relativement stables au cours du deuxième trimestre de 2007, pour plusieurs raisons: une solide demande de Chine et d'Inde pour les catégories inférieures de grumes, les fortes pluies qui se sont abattues dans les zones de production, le temps doux en Europe et la hausse des prix accompagnée d'un resserrement de l'offre en Asie du Sud-Est. On s'attend à ce que les prix restent fermes durant le printemps et au-delà. Cependant, les grumes d'okoumé et d'okan destinées au marché chinois ont perdu du terrain à cause d'une accumulation des stocks dans certains ports chinois. Mais cet amoncellement de grumes ne devrait être que provisoire. La figure 1 montre que les prix des grumes d'acajou africain (khaya) approchent de leur point culminant historique de 1993.

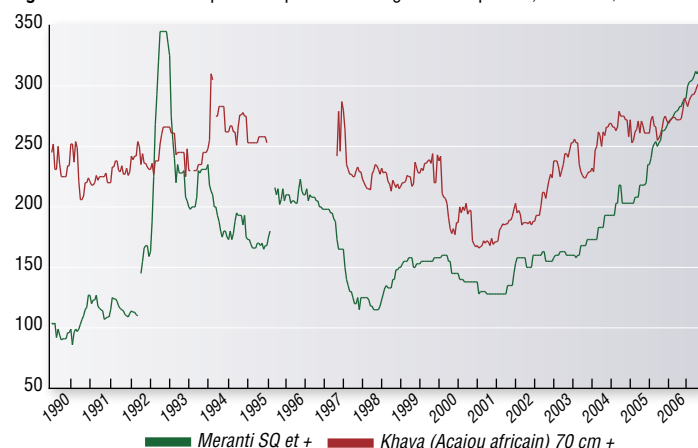
Au Ghana, les exportations des produits bois ont perdu presque 8% en valeur et 3% en volume durant 2006 à cause de l'insuffisance des fournitures de matières premières ligneuses nécessaires pour exécuter les contrats d'exportation. En mars 2007, le Ghana et l'UE ont tenu à Accra leur première réunion de négociation d'un Accord de Partenariat volontaire (APV). Une fois signé, cet accord liera les deux Parties, lesquelles veilleront à ce que seul le bois récolté légalement ou correctement soit exporté vers les marchés de l'UE. L'UE a entamé des pourparlers officiels avec la Malaisie en septembre 2006 et avec l'Indonésie en janvier de cette année, en vue de la conclusion d'accords similaires.

## **L'Asie du Sud-Est préoccupée par la contraction de l'offre de bois**

Les prix des produits ligneux du Sud-Est asiatique ont poursuivi leur ascension avec la même intensité pendant le deuxième trimestre,

### **Grumes**

**Figure 1:** Tendances des prix à l'exportation des grumes tropicales, nominal \$EU/m<sup>3</sup> FOB



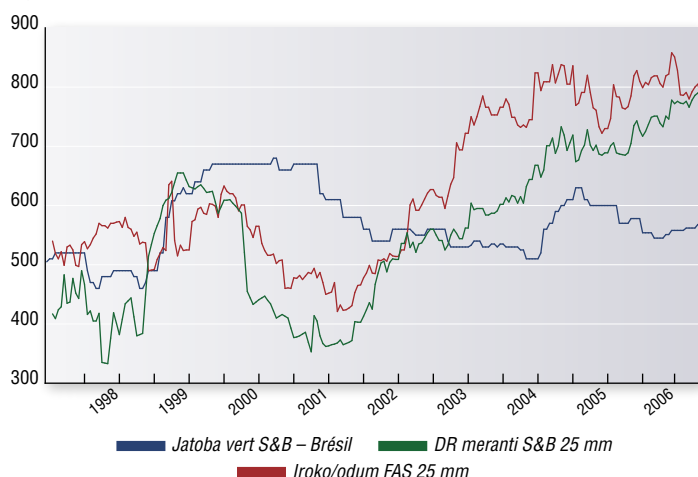
en particulier dès la fin des célébrations du nouvel an chinois. En Malaisie et en Indonésie, les prix ont augmenté pour toutes les catégories, stimulés par la demande de Chine et d'Inde et à cause de la baisse continue du dollar des Etats-Unis. Dans le courant du deuxième trimestre de 2007, les grumes de meranti ont atteint les niveaux record d'il y a 14 ans, tandis que les prix des sciages de dark red meranti ont dépassé les niveaux inégalés des mois précédents (voir Figure 2). Dans ces deux pays du Sud-Est asiatique, l'industrie de transformation du bois se trouve encore confrontée à une pénurie croissante de matières premières ligneuses. La Malaisie met au point des politiques visant à promouvoir les plantations, tandis que l'Indonésie a relevé de 8,13 à 9,1 millions de m<sup>3</sup> son quota d'exploitation dans les forêts naturelles en 2007. D'après certaines informations de source proche du Ministère des forêts, ce nouveau quota pourrait être rehaussé jusqu'à 12,4 millions de m<sup>3</sup>. L'Indonésie envisage également d'importer du bois des pays voisins pour satisfaire la demande locale de l'industrie. L'insuffisance des disponibilités de bois d'hévéa continue de porter préjudice aux fabricants de meubles de Malaisie qui s'efforcent, malgré les prix en hausse du bois d'hévéa et le renforcement du ringgit malaisien, de rester concurrentiels face à des rivaux aussi redoutables que la Chine et le Viet Nam. La Chine est le plus grand exportateur de meubles au monde tandis que le Viet Nam a remplacé la Malaisie en tête des plus grands exportateurs de meubles tropicaux en 2005; et cela, bien que la Chine et le Viet Nam importent la plupart de leurs matières premières ligneuses.

L'UE a récemment suspendu les importations de bois de ramin de Malaisie. Cette mesure a été liée à l'inscription de cette espèce à l'Annexe II de la CITES, entrée en vigueur en janvier 2005. Elle a cependant surpris les autorités fédérales et nationales de Malaisie. Le ministère malaisien des ressources naturelles et de l'environnement a demandé à l'UE des éclaircissements sur ce qu'il considérait comme une décision unilatérale en dépit des pourparlers engagés en vue de la conclusion d'un APV.

Une progression générale des prix moyens du teck du Myanmar, dans toutes les catégories, a été enregistrée au début du deuxième trimestre de 2007. Cette hausse a été attribuée principalement à la meilleure qualité des grumes offertes lors des enchères de mars et aux volumes limités des cargaisons de teck disponibles à Yangon. La montée des prix a aussi été stimulée par le fait qu'à la mi-mars la Myanma Timber Enterprise (MTE) a majoré les prix des contrats de ventes directes de teck et d'autres bois feuillus. De plus, il semble que le marché européen soit bien orienté et que la demande des grumes de teck de placage y soit active.

### **Sciages**

**Figure 2:** Tendances des prix à l'exportation des sciages tropicaux, nominal \$EU/m<sup>3</sup> FOB





## Les retards dans l'exécution des plans de gestion forestière freinent les exportations brésiliennes

Les exportations brésiliennes de produits bois massifs se sont quelque peu développées en 2006, alors que celles des produits à valeur ajoutée ont augmenté, et malgré une diminution de celles des produits primaires. Les exportations ont été touchées par la fermeté de la monnaie brésilienne et les droits d'importation en vigueur sur les marchés principaux. Les délais pour l'approbation des plans de gestion forestière continuent de créer des difficultés dans les régions tropicales du Brésil, ce qui a entraîné des arrêts de production et des licenciements. Certaines entreprises brésiliennes du bois opèrent en coentreprises avec des entreprises chinoises pour tirer avantage des bas coûts de production et de la capacité de production élevée. Environ 12% de grandes firmes brésiliennes ont déjà transféré une partie de leur production en Chine où elles ont installé leurs propres usines, ou bien pour externaliser leur production. Les produits finis sont alors réexportés vers les principaux marchés. La figure 3 montre que les prix du contreplaqué de virola blanc ont continué à monter graduellement pendant la première moitié de 2007, mais en restant à la traîne derrière les prix des contreplaqués du Sud-Est asiatique élargissant ainsi l'écart avec leurs concurrents latino-américains.

Le Brésil possède maintenant la plus large superficie de forêt tropicale certifiée par le FSC dans le monde. Comptant 5,1 millions d'hectares de forêts certifiées (2,8 millions d'hectares de forêts naturelles et 2,3 millions d'hectares de plantations forestières), le pays occupe le sixième rang mondial, après le Canada (18 millions d'hectares), la Russie (16,9 millions d'hectares), la Suède (10,4 millions d'hectares), les Etats-Unis (9,3 millions d'hectares) et la Pologne (5,9 millions d'hectares). En Amérique latine, le Brésil se place avant la Bolivie (2,1 millions d'hectares) et le Mexique (0,8 million d'hectares). En termes généraux, le Brésil est suivi de la Malaisie, où 4,73 millions d'hectares de forêt tropicale ont été certifiés par le MTCC.

Au Pérou, l'INRENA a réduit de moitié le quota des coupes d'acajou, soit de 23 239 m<sup>3</sup> en 2006 à 13 477 m<sup>3</sup> en 2007. D'autres réductions sont à envisager après le réexamen de la mise en oeuvre des dispositions de l'inscription de l'acajou à l'Annexe II de la CITES. Avant d'approuver un plan d'exploitation annuel en Amazonie, l'INRENA exige que 10 acajous soient plantés pour remplacer chaque acajou récolté. La CITES et d'autres parties prenantes ont accueilli ces mesures avec satisfaction. Par ailleurs, les parties prenantes du Guyana s'interrogent sur l'opportunité d'adopter une politique visant à limiter ou à interdire les exportations de grumes.

## Apathie de la demande de contreplaqués au Japon

Les importations japonaises de contreplaqués tropicaux ont augmenté en 2006, grâce à des fournitures plus importantes en provenance de Malaisie et de Chine qui

ont compensé le déclin des importations d'Indonésie. Cependant, les prix intérieurs des contreplaqués ont été ajustés au cours du premier trimestre de cette année à mesure que les stocks s'accumulaient. Les importations japonaises de contreplaqués ont diminué face à des stocks adéquats et au ralentissement des mises en chantier. Pendant le deuxième trimestre, les importations et les cours des contreplaqués tropicaux au Japon ont continué de stagner, du fait que le consommateur optait de plus en plus pour le contreplaqué non tropical. On s'attend pourtant à ce que les prix des contreplaqués se redressent et culminent dans le troisième trimestre avant le nouveau ralentissement du secteur de la construction japonais en hiver.

## La taxe à l'exportation de grumes de Russie risque de mener à un changement structurel

La Russie, le plus grand exportateur de grumes au monde, a annoncé en février une forte hausse de la taxe sur les grumes exportées en la portant, d'ici à janvier 2009, de 6,5% jusqu'à 80%, mais non moins de €50 le m<sup>3</sup>. Cette mesure est destinée à donner de l'élan à l'industrie de la transformation du bois du pays. En conséquence, un changement structurel important sur les marchés mondiaux des bois est à prévoir étant donné que la Russie représente environ 40% des exportations de grumes de résineux dans le monde. Cette décision a fait naître des inquiétudes dans plusieurs pays, car les grumes russes représentent plus de 80% des importations de grumes en Chine et en Finlande, presque la moitié des importations au Japon et une forte proportion en Corée. Les importateurs ont estimé qu'il ne serait plus rentable d'importer des grumes russes. Certains fournisseurs de grumes tropicales se sont montrés franchement optimistes après l'annonce. Cette décision renforce la perception selon laquelle, de produit relativement abondant, le bois (ou du moins la grume) est devenu un produit relativement rare.

## Ajustement continu dans le secteur du logement aux Etats-Unis

Aux Etats-Unis, les mises en chantier ont continué de ralentir au cours du deuxième trimestre de 2007, par rapport à l'année dernière. Sur les chantiers privés, elles se sont poursuivies au rythme le plus lent depuis plus de neuf ans pendant que les constructeurs s'efforçaient d'écouler leurs stocks. Les prévisions pour 2007 ont été révisées à la baisse plusieurs fois à cause d'un manque de confiance. L'Association nationale des constructeurs de logements (NAHB) a récemment prédit un déclin de 20% en 2007, soit à 1,44 million d'unités par rapport à 1,8 million en 2006 et à 2,06 millions d'unités en 2005.

En attendant, les membres du Congrès ont sollicité un soutien en faveur d'un projet de loi visant à interdire l'importation aux Etats-Unis de produits bois dérivés de grumes d'origine illégale. Une telle loi viendrait prolonger la Loi Lacey, qui interdit l'importation d'espèces sauvages prélevées en infraction des lois de conservation, et devrait s'appliquer aux bois et à ses produits.

## Développement de l'excédent commercial de Chine en produits bois

Le commerce extérieur de la Chine en produits forestiers s'étant développé rapidement ces dernières années, le pays a réalisé pour la première fois un excédent de sa balance commerciale en 2005. Les récentes statistiques montrent que, pour les produits ligneux, l'excédent commercial de la Chine s'est accru de 171% pour atteindre 5,8 milliards de dollars EU en 2006. Cette expansion est due au fait que la Chine importe principalement les matières premières ligneuses (produits de base tels que grumes, copeaux et pâte) et qu'elle exporte des produits finis tels que les meubles en bois (49% des exportations globales) et les contreplaqués (30% des exportations mondiales). Il n'en reste pas moins que les pénuries de grumes dans les pays tropicaux viendront entraver le projet de la Chine d'accroître encore plus sa production et son commerce de panneaux à base de bois.

*Note du rédacteur:* Merci à Jairo Castaño, qui a récemment quitté l'OIBT afin de poursuivre de nouveaux buts professionnels, pour sa contribution régulière à Tendances du marché durant ces deux dernières années.

### Contreplaqués

Figure 3: Tendances des prix à l'exportation des contreplaqués tropicaux, nominal \$EU/m<sup>3</sup> FOB

